



# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 15 JUILLET 2020

**EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2020-047 / 7-1-3**

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 9 Juillet 2020, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT.

Les conseillers présents au nombre de 32 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

**Présents** : Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, H. BARADEL, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, JL. BOISSARD, P. BONNARDON, F. BRABRI, M. CHASSON, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, F. DUFFOUR, A. FAVIER, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, B. HUET, M. GUICHERD-DELANNAZ, N. JULLIARD, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, L. MOGORE, A. MOREAU, A. MOTTE, J. POLAT, B. SARRAT, B. SEVEN, S. VALENTIN, J. VIAL, A. VIRIEUX, N. VUILLERMOZ-BIRON

**Représentés** : A. LE BOURDONNEC, C. MOLLIER-SABET, B. PARIS

Le secrétaire de séance désigné est Héloïse BARADEL.

**OBJET : FINANCES - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE RESTAURATION**

Rapporteur : Yves ALLARDIN

## EXPOSE :

Conformément aux dispositions de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Yves Allardin -désigné Président de Séance pour la présente délibération- s'est fait présenter :

- Le Budget Primitif 2019 et les Décisions Modificatives 2019 qui s'y rattachent pour le budget annexe RESTAURATION de la commune de VOIRON.

Il s'agit de délibérer sur le COMPTE ADMINISTRATIF 2019 du budget annexe RESTAURATION dressé par Monsieur le Maire.

Ces chiffres tiennent compte du résultat antérieur.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	745 226,31	33 989,26
Recettes	745 935,03	19 297,35
<b>Résultat 2019</b>	<b>708,72</b>	<b>-14 691,91</b>
Résultat antérieur	236 206,79	28 486,03
<b>Résultat cumulé</b>	<b>236 915,51</b>	<b>13 794,12</b>
<b>Excédent global de clôture</b>	<b>250 709,63</b>	
Restes à réaliser nets à financer		0,00
<b>Excédent global de clôture disponible</b>	<b>250 709,63</b>	

**PROPOSITION :** le Rapporteur propose au Conseil Municipal :

- DE DONNER ACTE de la présentation faite du COMPTE ADMINISTRATIF 2019 et de la note d'analyse s'y rapportant pour le budget annexe RESTAURATION de la commune de Voiron ;
- DE CONSTATER les identités de valeurs avec les indications du COMPTE DE GESTION 2019 et notamment les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes pour le budget annexe RESTAURATION de la commune de Voiron ;
- DE RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser pour le budget annexe RESTAURATION de la commune de Voiron ;
- D'ARRETER les résultats définitifs tels que présentés dans le compte administratif 2019 pour le budget annexe RESTAURATION de la commune de VOIRON.

**DECISION :** La proposition est **ADOPTÉE à 27 POUR - 7 ABSTENTIONS (A. FAVIER, A. BELLEVILLE, B. HUET, M. MISTRE, J. VIAL, J-L BOISSARD, A. VIRIEUX) - M. le Maire ne participe pas au vote**

AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au  
 registre des délibérations  
 Acte certifié exécutoire depuis  
 son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,

  
 Julien POLAT

